



PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation :	<u>ACTEUR P.R.A.P. 2S</u> <i>Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Médico-Social</i>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : 4 jours (organisés en 2 + 2 jours) soit 28 heures • Travail inter-session entre le 2^{ème} et le 3^{ème} jour • Formation réalisée en intra, groupe de 10 participants maximum • Matériel nécessaire sur site : voir liste sur document annexe ou site Internet imfb.fr
Prérequis :	Cette formation ne nécessite pas de prérequis
Public :	Tout personnel d'établissement du secteur Sanitaire et Médico-Social
Méthode pédagogique :	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés • Etudes de cas • Expérimentation de méthodes et d'outils par des mises en situation • Echanges sur les pratiques menées en situation réelle
Objectifs de la formation :	<p>L'objectif de la formation est devenir acteur de sa propre prévention aussi de la prévention de son entreprise en sachant repérer les situations à risques et en participant à l'amélioration des conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques liés à l'activité physique • Identifier les risques de son métier • Repérer et analyser dans son travail des situations pouvant nuire à la santé • Acquérir les outils d'analyse de sa situation de travail • Proposer des améliorations techniques, organisationnelles et ou humaines et participer à leur mise en oeuvre
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> • Place de l'acteur PRAP dans l'établissement • Enjeux de la prévention des risques professionnels • Mécanisme d'apparition du dommage. Facteurs de risques : environnementaux, biomécaniques, organisationnels et psychosociaux • Notion de situation de travail prescrit, réel, de danger, de risque • Place de l'activité physique dans l'activité de travail • Fonctionnement et limites du corps humain • Troubles musculosquelettiques (TMS) • Analyse de situations de travail réel et proposition de pistes d'amélioration • Argumentation et communication des analyses de situations de travail réel • Aides techniques, outils et LM
Modalités d'évaluation :	Les stagiaires seront évalués selon le référentiel INRS sur une épreuve certificative portant sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail.
Formateur :	Formatrice PRAP certifiée INRS
Sanction et Maintien des compétences :	Certificat INRS d'Acteur PRAP 2S délivré sous conditions de réussite de l'épreuve certificative. Formation de maintien des compétences de 2 jours à suivre tous les 2 ans
Tarif :	4360€ pour un groupe de 10 participants maximum